



● ALGÉRIE- PALESTINE

Un accueil chaleureux réservé au Président Mahmoud Abbas

(P5)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● ENTREPRISES ÉCONOMIQUES À L'ARRÊT :

Octroi de 26 autorisations exceptionnelles pour la remise en exploitation

(P3)

LE PREMIER MINISTRE DÉMASQUE LES RENTIERS QUI BÉNÉFICIENT DES AVANTAGES DE L'ÉTAT :

“10 milliards de dollars gaspillés par les faux investisseurs”

C'est une fraude avérée, épinglée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane : des rentiers ont eu recours à des pratiques douteuses pour bénéficier des incitations et facilitations aux investisseurs sans contrepartie. " Plus de 10 milliards USD octroyés (en 2018 et 2019) au titre des incitations et facilitations aux investisseurs sans contrepartie (...) ", a fustigé hier le chef de l'Exécutif, lors de son intervention au terme des travaux de la Conférence nationale sur la relance industrielle, en présence du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar.

(Lire en Page 3)



● RESSOURCES EN EAUX

Le taux de remplissage des barrages établi à 35,26%

(P4)



● CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le parlement européen souligne le grand intérêt accordé par l'Algérie

(P5)

● GAZODUC NORD STREAM 2

Quel impact sur le budget américain de la défense ?

(P16)



Nicolas Cage retrouvera un costume de suceur de sang en 2022



Plus de trente ans après Embrasse-moi vampire, Nicolas Cage retrouvera un costume de suceur de sang en 2022. Selon The Hollywood Reporter, il sera à l'affiche de Renfield, un nouveau film développé par Universal Studios dans lequel il jouera Dracula, le plus célèbre des vampires. Réalisé par Chris McKay, le film s'intéressera à l'histoire de Renfield, l'homme de main de Dracula. Le personnage principal sera incarné par Nicholas Hoult, connu pour ses rôles dans Mad Max : Fury Road, Tolkien ou la série Skins. Actuellement en développement, le film est écrit par Chris McKay et Robert Kirkman, connu pour son travail sur la série The Walking Dead. Ryan Ridley, scénariste de Rick et Morty et Community, participe lui aussi à l'écriture. The Hollywood Reporter évoque "une histoire d'aventure moderne au ton comique", mais on ne sait pas encore à quel point la trame suivra celle du roman original, écrit en 1897 par Bram Stoker. Aucune date de sortie n'est pour l'instant évoquée. Pour Nicolas Cage, c'est un retour aux grands studios hollywoodiens, dix ans après Ghost Rider : l'Esprit de vengeance. Il enchaînait depuis des années les productions indépendantes aux succès et à la qualité très relative. Il a récemment pris les traits d'un chasseur de truffe vivant en ermite dans Pig, et enchaîne depuis les tournages.

Le prince William donne des nouvelles sur la santé de la reine Elizabeth II



Sur son compte Instagram, le prince William a partagé un long message dans lequel il fait la promotion de son podcast, Time to Walk, disponible sur Apple Fitness Plus. Le mari de Kate Middleton en a profité pour glisser un mot sur sa grand-mère, la reine Elizabeth II. La reine Elizabeth II va bien. Depuis plusieurs semaines, la santé de la monarque fait l'objet de toutes les spéculations. Pour rappel, le 21 octobre dernier, Sa Majesté a été hospitalisée pendant une nuit à Londres, là où son défunt mari, le prince Philip était soigné quelques mois plus tôt. De retour à Windsor, le service communication de Buckingham Palace a donné des nouvelles rassurantes sur l'état de santé de la Souveraine, de quoi taire les spéculations qui fourmillent dans les tabloïds britanniques. "Suite aux conseils médicaux de se reposer pendant quelques jours, la reine s'est rendue à l'hôpital mercredi après-midi pour des enquêtes préliminaires. Elle est retournée au château de Windsor à l'heure du déjeuner aujourd'hui et elle est de très bonne humeur", avait déclaré le palais de Buckingham dans un communiqué.

Football: Un coach décède en célébrant la victoire de son équipe

Un coach égyptien de deuxième division est décédé des suites d'une crise cardiaque alors qu'il célébrait la victoire de dernière minute de son équipe. El-Magd SC affrontait El-Zarqa à domicile le jeudi 2 décembre, lorsqu'il a réussi à remporter une victoire 1-0. L'entraîneur d'El Magd, Adham El-Selhadar, a regardé son équipe marquer contre El-Zarqa à la 92e minute lors d'un match de deuxième division égyptienne. Des célébrations folles s'en sont suivies alors que le club victorieux montait jusqu'à la septième place du tableau avec 14 points. Au milieu des célébrations, l'entraîneur Adham El-Selhadar s'est effondré sur la touche alors que les joueurs et le personnel accouraient pour vérifier ce qui s'est passé. Il a été pris en charge par des médecins avant d'être transporté à l'hôpital, où son décès a été confirmé.



La Casa de Papel : un autre bébé agrandit la famille



C'est le début d'une nouvelle aventure pour Esther Acebo alias Stockholm dans La Casa de Papel, l'actrice a dévoilé son baby bump déjà bien présent dans une adorable publication postée sur Instagram. Lors de l'avant-première de la saison finale de La Casa de Papel à Madrid en Espagne, tous les comédiens se sont retrouvés pour célébrer la fin de la série dans la joie et la bonne humeur. C'est à cette occasion que la jeune femme a dévoilé son baby bump surprise dans une robe noire sur le tapis rouge. Ce samedi 3 décembre 2021, elle a posté d'autres photos sur Instagram où on peut découvrir son ventre arrondi en détails puisqu'elle est en maillot de bain sur Instagram. La coïncidence est folle lorsque l'on sait que Jaime Lorente est récemment devenu papa d'une petite fille. Durant plusieurs saisons, les deux stars ont formé le couple Denver/Stockholm également parents dans le programme. Cela leur donnera l'occasion de se retrouver pour des petites réunions entre anciens collègues donc.

Indonésie : 13 morts dans l'éruption du volcan Semeru

Dix personnes prises au piège d'une mine de sable après l'éruption samedi du volcan Semeru en Indonésie ont pu être évacuées en lieu sûr, mais le bilan de la catastrophe s'élève à au moins treize morts et des dizaines de blessés ce dimanche.

Le Semeru, la plus haute montagne de l'île de Java, a projeté vers 15 heures, heure locale (9 heures, heure française), des tours de cendres et des nuages chauds qui ont recouvert les villages voisins et provoqué des mouvements de panique parmi les habitants plongés dans l'obscurité en plein après-midi. Au moins onze villages du district de Lumajang ont été recouverts d'une épaisse couche de cendres, qui a enseveli presque complètement certaines habitations et véhicules, et tué du bétail. Quelque 900 personnes ont dû aller dans des refuges et des mosquées pour passer la nuit. Quarante-vingt-dix-huit personnes ont été blessées, dont deux femmes enceintes, et 902 ont été évacuées, selon le dernier communiqué de l'agence de gestion des catastrophes. La plupart des blessures sont des brûlures.



LE PREMIER-MINISTRE DÉMASQUE LES RENTIERS QUI BÉNÉFICIENT DES AVANTAGES DE L'ÉTAT :

“10 milliards de dollars gaspillés par les faux investisseurs”

PAR : HAMID M.

C'est une fraude avérée, épinglée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane : des rentiers ont eu recours à des pratiques douteuses pour bénéficier des incitations et facilitations aux investisseurs sans contrepartie. "Plus de 10 milliards USD octroyés (en 2018 et 2019) au titre des incitations et facilitations aux investisseurs sans contrepartie (...)", a fustigé hier le chef de l'Exécutif, lors de son intervention au terme des travaux de la Conférence nationale sur la relance industrielle, en présence du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar. Ainsi, Benabderrahmane a annoncé "la révision future de ces approches et incitations dont continuent à bénéficier les rentiers", pour s'inscrire dans une nouvelle approche excluant "les rentiers" et privilégiant les véritables investisseurs.

Ont été lues, à l'issue des quatre ateliers déclinés sur deux jours, les recommandations à travers lesquelles les participants ont cristallisé une nouvelle stratégie de relance de l'industrie nationale et, partant, de l'économie nationale.

Un débat a été ouvert sur les solutions adaptées à la situation actuelle du pays afin de tirer les enseignements des précédentes expériences, avec l'implication de tous les acteurs, dans l'objectif de concrétiser le schéma de la tutelle permettant d'exécuter le plan d'action sectoriel.

Intitulé "Soutien des entreprises et promotion de la production nationale et des exportations", le premier atelier a vu la présenta-



tion de deux problématiques liées au manque de l'offre nationale couvrant la demande accrue, et l'impératif rétablissement de la balance commerciale en mettant en place des alternatives aux importations et en diversifiant les exportations.

Les débats ont également porté sur les mesures proposées par le ministère de l'Industrie pour accompagner les entreprises locales et renforcer les exportations.

Lors du deuxième atelier, consacré à l'amélioration du climat d'investissement et à la disponibilité du foncier, il a été question des mesures à même de promouvoir les investissements et d'améliorer l'offre de foncier industriel et du financement de l'investissement.

Les participants se sont aussi penchés, lors de cet atelier, sur la question de l'investissement productif et le rôle que jouent les banques et autres établissements financiers en la matière.

Le troisième atelier, dédié à la gouvernance des entreprises publiques économiques et au rôle de l'Etat, doit déboucher sur des recommandations adaptées aux exigences de l'étape actuelle

et garantissant la relance du secteur industriel et la réalisation des objectifs du plan du gouvernement.

Lors du quatrième atelier sur "l'intégration, la diversification et le développement de la compétitivité", les participants ont débattu des modalités d'encadrement de l'écosystème et du système technique national, du développement des capacités et des canaux de soutien à l'industrie, du système national de qualité, de la formation dans les métiers de l'industrie et de la réalité et des perspectives du financement bancaire.

GARANTIR UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR LES ENTREPRISES

Au deuxième jour des travaux de la Conférence nationale sur la relance industrielle, Benabderrahmane a affirmé que la nouvelle loi sur l'investissement, en cours d'élaboration, prévoyait des mesures à même de permettre aux entreprises d'évoluer dans un environnement sain. Il a précisé que cette loi concrétiserait "une approche intégrée pour la promotion de

l'investissement local et étranger, laquelle permettra aux entreprises d'évoluer dans un environnement sain et plus concurrentiel". Le nouveau texte "verra le jour" une fois soumis à débat au niveau du gouvernement, du Conseil des ministres puis au Parlement, a-t-il indiqué, affirmant que la mouture relayée récemment par les médias n'est pas définitive.

Evoquant les mesures incluses dans la nouvelle loi, le Premier ministre a fait savoir que cette dernière devra expliquer les mécanismes d'octroi d'immobilier et des avantages et consacrer le rôle de l'Etat dans l'investissement en tant qu'élément créateur d'un climat propice et de stabilité législative nécessaire.

Ces nouvelles mesures visent également à réunir les conditions de développement d'une institution sans distinction entre les secteurs public et privé et à encourager afin de fournir les

besoins du marché national et par la suite accéder aux marchés étrangers, en sus de garantir les normes nécessaires de la concurrence du produit national.

Concernant les investissements directs étrangers (IDE), le Premier ministre a affirmé que le nouveau texte œuvrera à encourager l'investisseur étranger à la production locale et à l'exportation de ses produits à partir de l'Algérie, notamment à travers l'exploitation des accords conclus de libre échange.

"Il est inconcevable qu'un opérateur étranger investisse 80 millions USD pour transférer, annuellement, des bénéfices qui équivalent le montant d'investissement", a-t-il souligné. "C'est pourquoi il faut avoir une production destinée à l'exportation en vue de couvrir le déficit de la balance de la devise", soutient M. Benabderrahmane.

H. M.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Ouverture des capitaux de banques publiques début 2022

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a annoncé, l'ouverture des capitaux de banques publiques à l'entame de l'année 2022. L'annonce a été faite lors d'une intervention de M. Benabderrahmane au niveau des quatre ateliers organisés dans le cadre de la Conférence nationale sur la relance industrielle.

A cet effet, le Premier ministre accompagné du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a affirmé la révision du système de gouvernance des entreprises publiques, dont la situation économique actuelle est en deçà des aspirations.

Ce changement dans le mode de gouvernance sera opéré, à la faveur de l'octroi de davantage de prérogatives aux conseils sociaux (notamment les conseils d'administration) pour une gestion efficace de ces entreprises.

Le capital de certaines entreprises publiques sera ouvert via la bourse, a ajouté le Premier ministre, soulignant l'importance d'améliorer les mécanismes de gestion de la bourse d'Alger et lui conférer un rôle important.

Parallèlement, le gouvernement œuvrera à garantir d'autres outils pour le financement des entreprises publiques, en vue d'alléger la charge sur le Trésor public, a-t-il poursuivi, affirmant que la contribution de l'Etat à l'assainissement des entreprises publiques en difficulté a dépassé à ce jour 2.900 milliards de DA.

Parmi les dispositions à adopter dans le cadre du nouveau mode de gestion adopté par le gouvernement, M. Benabderrahmane a cité la soumission des gestionnaires à une évaluation périodique, semestrielle et annuelle pour évaluer l'efficacité du processus de gestion.

Il a appelé les gestionnaires des entreprises publiques à ouvrir des centres de développement et de recherche scientifique en vue d'améliorer la compétitivité des produits locaux.

Le Premier ministre a mis l'accent également sur la poursuite par le gouvernement de son plan visant à relancer les entreprises publiques qui connaissent une stagnation en s'appuyant sur des partenariats fructueux.

Il a cité, dans ce cadre, le complexe des cycles et motocycles de Guelma relancé grâce à un partenariat avec le ministère de la Défense nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue de garantir des produits d'une meilleure compétitivité.

ENTREPRISES ÉCONOMIQUES À L'ARRÊT :

Octroi de 26 autorisations exceptionnelles pour la remise en exploitation

26 autorisations exceptionnelles ont été octroyées pour la mise en exploitation d'entreprises à caractère économique qui ont été suspendues, a annoncé hier le ministère de l'Industrie.

Le règlement de la situation de ces entreprises gelées, est intervenu suite aux instructions et directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné la même source. Ces licences ont été accordées à l'issue de la Conférence nationale sur la relance industrielle, qui a duré trois jours, par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, et le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar. Samedi dernier, le président de la République a insisté sur la levée des obstacles rencontrés par les usines afin de leur permettre de participer, autant que possible, au revenu national, et de contribuer au parachèvement des projets en cours de réalisation ou gelés sur fond de calculs politiques ou d'intérêts sus-

pects. A ce propos, le chef de l'Etat s'est interrogé sur la raison réelle derrière l'arrêt de certains projets, au moment où 57 projets ont été débloqués en peu de temps sur 402 projets.

Le gouvernement s'attèle actuellement à débloquer les projets restants, sachant que 29 projets demeurent à l'arrêt, pour la simple raison que la décision revient à leurs propriétaires et non à l'Administration.

Afin d'amorcer une nouvelle phase, le Président a donné des orientations au gouvernement, pour débloquer tous les projets d'investissement à l'arrêt, avant la fin du mois courant.

Pour sa part, le directeur chargé du partenariat au niveau du ministère de l'Industrie, Karim Boudjemia, a fait part de l'achèvement "dans quelques jours" du traitement des dossiers relatifs aux projets d'investissement, prêts au lancement, mais gelés pour des raisons administratives. "Suite aux orientations des pouvoirs publics, le ministère de

l'Industrie avait mis en place un comité présidé par le ministre de l'Industrie regroupant les représentants des ministères concernés par l'acte d'investissement pour aider les propriétaires des 402 projets d'investissement suspendus pour des raisons administratives, à démarrer leur activité", a indiqué Boudjemia sur les ondes de la chaîne II de la Radio algérienne. Ces projets prêts au lancement concernent plusieurs activités dont la mécanique et l'agroalimentaire, a précisé le directeur tout en soulignant leur importance pour l'économie nationale et la création d'emploi.

Sur les 402 projets suspendus, 57 sont déjà débloqués alors que le comité s'attèle actuellement à examiner les projets restants. S'agissant de problèmes liés à la bureaucratie, le directeur a fait savoir qu'un comité interministériel chargé de la facilitation des procédures administratives avait été mis en place.

H. M.

RESSOURCES EN EAUX

Le taux de remplissage des barrages établi à 35,26%

Le taux de remplissage des barrages en exploitation à travers le territoire national a atteint une moyenne de 35,26 % suite aux dernières précipitations enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, a appris lundi l'APS auprès du ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique.

Ces volumes d'eau emmagasinés à travers les 75 barrages en exploitation ont été enregistrés jusqu'au 6 décembre, grâce aux apports des derniers épisodes pluviométriques à travers plusieurs wilayas du pays.

Selon le tableau de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) communiqué par le ministère, 11 barrages affichent un taux de remplissage supérieur à 80%, à savoir les barrages de Fergoug et Oued Taht (Mascara) avec des taux de remplissage respectifs de 87,45 % et 98,99 %, le barrage de K'Sob (M'sila) à 86,95%, Kissir et Boussiaba (Jijel) avec des taux respectifs de 96,36% et 88,78%, Beni Haroun et Oued Athmania (Mila) à 87,70% et 97,52 %, Beni Zid (Skikda) à 94,39 %, Uldjet Mellegue (Tébessa) à 87,08%, Taghrist (Khenchela) à 81,25% et Mexa (El Tarf) à 83,85%

Les données du ministère révèlent toutefois que le taux de remplissage au niveau de 44 barrages sur les 75 en exploitation était inférieur à 35%.

Il s'agit notamment des barrages de BaniBahdel, Meffrouch (Tlemcen) dont le taux de remplissage a été très faible, soit respectivement 3,35% et 0,73%.

Egalement les barrages de Béni Slimane (Médéa) avec un taux de 6,45% et le



Barrage de Keddara à seulement 19,96%. Les barrages assurent 33% des besoins nationaux en eau potable, estimés à 3,7 milliards de m3. La moitié de ces besoins

est assurée à partir des eaux souterraines et 17% à partir du dessalement d'eau de mer.

H. B.

CONFÉRENCE SUR LA RELANCE INDUSTRIELLE

Atteindre les objectifs implique de profondes réformes



Les participants à la Conférence nationale sur la relance industrielle ont plaidé pour une nouvelle politique de développement du secteur industriel impliquant des changements en matière de gouvernance et des réformes afin de concrétiser les objectifs fixés par les hautes autorités du pays notamment l'augmentation de la part de l'industrie dans le Produit intérieur brut (PIB). Intervenant dans le cadre des travaux des quatre ateliers mis en

place par le ministère de l'Industrie, organisateur de cet événement inauguré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les participants ont mis en avant la nécessité d'adopter une nouvelle politique de développement du secteur industriel qui prendra en compte toutes les expériences et les actions menées jusqu'à présent en vue de réaliser les objectifs fixés par le président Tebboune à savoir la hausse de la contribution du secteur industriel

dans le PIB à 15 % au lieu de 7 % actuellement.

A ce propos, la vice-présidente de la Confédération du patronat algérien citoyen (CAPC), Nacera Haddad a affirmé que l'objectif escompté en matière de croissance du secteur industriel dans le PIB implique des transformations et des actions dans le cadre d'une nouvelle politique de développement qui nécessite, selon elle, des "efforts considérables" et des engagements de la part de tous de manière à réaliser ce "défi".

"Il est urgent d'envisager des mesures d'accompagnement et d'appui des entreprises industrielles dans le cadre d'une démarche pragmatique. Nous avons peu de temps et d'étroites marges de manoeuvre pour traduire les objectifs tracés par nos hautes autorités en matière d'industrialisation du pays, surtout avec les retards accusés sur le plan compétitif", a souligné en substance la représentante de la CAPC.

Dans le même ordre d'idées, le président de l'Association des établissements bancaires et financiers (Abef) et P-DG de la Banque extérieure d'Algérie

(BEA), Lazhar Latrache a insisté sur l'investissement dans les filières stratégiques qui doivent, selon lui, répondre aux besoins du pays en matière de produits et d'équipements et se projeter en suite dans les exportations.

Le président de l'Abef a soulevé aussi la question de définition du rôle de l'Etat dans la sphère économique et la libéralisation des initiatives à travers la dépenalisation de l'acte de l'acte de gestion.

M. Latrache a mis en avant l'importance de définir les points forts et faibles de l'économie nationale ainsi que de mener des recherches sur les expériences industrielles des pays de la région afin d'orienter les efforts des entreprises algériennes.

Pour sa part, le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques auprès du ministère des Affaires étrangères, Rabah Fassih, a proposé de favoriser certaines activités industrielles génératrices de plus-value et exportables.

Le responsable au ministère des Affaires étrangères a recommandé en outre la formation dans les métiers d'exportation, jugés très "complexes" et de sou-

tenir les entreprises sur le plan de la compétitivité pour rivaliser avec les exportateurs mondiaux.

"Nous avons l'obligation de soutenir nos entreprises industrielles pour qu'elles soient compétitives", a-t-il mentionné, tout en proposant d'encourager les entreprises de services qui peuvent générer des recettes en devises.

D'autres intervenants ont focalisé sur la levée des mesures bureaucratiques et les freins à l'investissement au niveau local, par le biais de l'amélioration de la communication et des services d'accueil afin d'aplanir toutes les difficultés rencontrées sur le terrain.

Réclamant aussi une stabilité dans la législation et les règlements en lien avec les secteurs économiques, des participants ont appelé à la création d'un écosystème favorable au développement de l'industrie algérienne et des efforts de point de vue de l'amélioration des coûts de production, considérés actuellement trop élevés. Il a été souligné aussi l'importance d'élargir les représentations à l'étranger de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

R. N.

PREMIER EN SON GENRE EN ALGÉRIE

Le laboratoire des sciences minérales de l'ORGGM accrédité par Algerac

L'Entreprise nationale de recherche géologique et minière (ORGGM), filiale du groupe Manadjim El Djair, a annoncé, l'accréditation officielle de son laboratoire des sciences minérales, par l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC). Le certificat d'accréditation, selon la norme internationale ISO/CEI 17025 version 2017, a été remis par le directeur général d'Algerac, Noredine Boudissa,

au P-DG de l'ORGGM, Yahia Azri, en marge de la Journée d'information sur la promotion de l'investissement minier, organisée par le ministère de l'Energie et des Mines au Centre international des conférences le 30 novembre dernier, en présence du ministre de l'Energie et des Mines, et celui de l'Industrie. Il s'agit du premier laboratoire des mines à être accrédité en Algérie, "confirmant ainsi la qualité des travaux fournis par l'ORGGM

dans le domaine de la recherche et l'exploration minière, la compétence et l'expertise de cette entreprise, tel qu'il est admis par les normes reconnues à l'international (JORC australienne, N 43-101 canadienne et autres)", est-il indiqué dans le communiqué. A cet égard, "l'ORGGM s'est inscrite dans cette dynamique lucrative et durable qui fonde sa stratégie sur une démarche de qualité pour répondre aux attentes des pouvoirs publics et met-

tre à disposition les moyens humains et matériels notamment les études et les analyses à travers ses laboratoires accrédités, ainsi être un vecteur incontournable pour la relance de l'économie algérienne en général et du secteur minier en particulier", ajoute la même source soulignant que "de nouvelles perspectives à l'horizon, s'ouvrent pour l'ORGGM qui ambitionne d'exporter ses services à l'échelle régionale".

Omar A.

ALGÉRIE- PALESTINE

Un accueil chaleureux réservé au Président Mahmoud Abbas

Un accueil chaleureux et officiel a été réservé au Président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, qui a entamé avant-hier après-midi une visite d'Etat de trois jours en Algérie.

Cet accueil chaleureux traduit les relations profondes existant entre les deux pays frères et le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne. Le président Abbas a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que par les plus hauts responsables de l'Etat. Il s'agit en l'occurrence des présidents du Conseil de la nation, Salah Goudjil, de l'Assemblée populaire nationale (APN),

Brahim Boughali, et de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, ainsi que du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, et du général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

21 COUPS DE CANON EN L'HONNEUR DE L'HÔTE DE L'ALGÉRIE

Les deux présidents ont écouté les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue un détachement de la Garde républicaine qui leur a rendu les honneurs, au moment où les 21 coups de canon retentissaient en l'honneur de l'invité de marque de l'Algérie. Au salon d'honneur de l'aéroport, des membres des gouvernements des deux pays, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie ont assisté à la cérémonie d'accueil. Pour rappel, le président Tebboune avait, à maintes reprises, réitéré le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause



palestinienne et à la lutte du peuple palestinien pour le recouvrement de tous ses droits spoliés. Il avait, en outre, appelé la communauté internationale à "assumer ses responsabilités historiques envers la violation par l'occupation sioniste de la légalité internationale et ses manœuvres visant à imposer la politique du statu quo, à se soustraire de ses

engagements et à priver d'effet les conventions en vue de saper le projet d'édification de l'Etat palestinien souverain". Il avait également affirmé que la résolution de cette question passe par la proclamation d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967 avec El Qods pour capitale.

Omar A.

AFFAIRE GROUPE CONDOR

2 à 3 ans de prison ferme contre les frères Benhamadi

Le Pôle économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, lundi, des peines allant de deux (02) à trois (03) ans de prison ferme contre les frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor et l'acquittement en faveur d'anciens cadres de l'opérateur mobile Mobilis. Le juge a prononcé une peine de cinq (05) ans de prison dont deux (02) avec sursis à l'encontre de Omar Benhamadi assortie d'une amende d'un (01) million de DA, pour conclusion de marchés illégaux et obtention d'indus avanta-

ges. Poursuivis pour les mêmes chefs d'accusation, Abderrahmane Benhamadi a été condamné à une peine de quatre (04) ans de prison, dont deux (02) avec sursis assortie d'une amende d'un (01) million de DA, tandis que Smail Benhamadi a écopé d'une peine de deux (02) ans de prison ferme, assortie d'un (1) million de DA. Les sociétés "Travocovia" et "GB Pharma", filiale du groupe Condor doivent s'acquitter, chacune, d'une amende de quatre (04) millions de DA et verser en solidum un montant de 10.000

DA au Trésor public. Saad Damma et Ahmed Choudar, anciens directeurs de la société Mobilis et Mohamed Salah Daas, ancien responsable au sein de la société ont été acquittés. L'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, poursuivi dans cette affaire en sa qualité de secrétaire général de la wilaya d'Alger au moment des faits, a également été acquitté. Pour le reste des accusés dont des responsables des directions des transports, certains ont écopé d'une peine d'une (01) année de prison ferme assortie d'une

amende d'un (01) million de DA et d'autres ont été acquittés. Le Pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé lundi, de reporter à jeudi prochain, le procès de l'ancien wali d'Ain Defla, Benyoucef Aziz. L'ancien wali d'Aïn Defla est poursuivi, dans cette affaire, pour plusieurs chefs d'accusation liés à la corruption. Le groupe ETRHB des frères Haddad est également poursuivi dans cette affaire.

H. B.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le parlement européen souligne le grand intérêt accordé par l'Algérie

La délégation parlementaire des deux chambres du Parlement a affirmé, au siège du Parlement européen, le "grand intérêt" accordé par l'Algérie à la question du changement climatique et ses effets, passant en revue la stratégie algérienne dans ce domaine, indique un communiqué du Conseil de la nation. Intervenant lors de la 16e session de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM) organisée sous le thème "Lutte contre le changement climatique dans la région de la Méditerranée", la présidente de la délégation parlementaire Mme Leila Brahimi, a souligné "le grand intérêt accordé par l'Algérie à la question du changement climatique et ses effets". Elle a également évoqué la stratégie algérienne dans ce domaine, rappelant les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a entamé le parcours du changement et l'édification d'une Algérie nouvelle basée sur la démocratie et le développement durable global". La délégation algérienne a affirmé que

"la perte de la biodiversité dans le monde et le changement climatique constituent une menace majeure pour la santé publique et le bien-être des sociétés, d'où la nécessité d'adopter une économie circulaire et d'utiliser les ressources naturelles de manière durable et responsable", soulignant "la nécessité d'accorder plus d'intérêt aux questions des ressources en eau en tant qu'élément essentiel de tout effort visant à faire face aux impacts du changement climatique". Les représentants du Parlement ont souligné, lors de leurs interventions, que "le changement climatique est l'une des préoccupations communes de l'humanité", ce qui oblige "tous les pays à prendre des mesures pour faire face à ce phénomène tout en respectant et en tenant compte de nombre d'engagements, dont ceux liés au droit à la santé", mettant l'accent sur "l'importance de mobiliser les financements suffisants relatifs au climat, au renforcement des capacités, au développement et au transfert de technologies (...) pour atteindre les objectifs de

l'Accord de Paris". A noter que, cette session a adopté, à l'issue de ses travaux, samedi, la déclaration finale de ses réunions, qui comportait les thèses et les visions des parlementaires des deux rives de la Méditerranée. Cette déclaration traduisait ce que les parlementaires de la région méditerranéenne ont confirmé, notamment "en ce qui concerne la gravité des effets extrêmes des changements climatiques, désormais palpables à l'échelle mondiale, et en particulier dans la région méditerranéenne". Les parlementaires de la région méditerranéenne ont également cité "l'émergence récente de canicules extrêmes et de pluies intenses, en plus de l'augmentation du phénomène des inondations et de feux de forêts", ce qui nécessite, selon eux, la prise "de décisions strictes, urgentes et coordonnées, notamment entre les partenaires des deux rives de la Méditerranée, pour faire face à ce phénomène mondial qui menace l'avenir de la population mondiale".

M. W.

CONSULTATIONS POLITIQUES ALGÉRO-NIGÉRIANES

Tenue de la 3^{ème} session à Alger



La 3^{ème} session des consultations politiques algéro-nigérianes s'est tenue avant-hier, sous la co-présidence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rachid Chakib Kaid, et son homologue du Nigéria, Gabriel Tanimu Aduda, indique un communiqué du ministère. La visite du responsable nigérian en Algérie traduit "la volonté des deux pays de raffermir leurs relations traditionnelles d'amitié, de solidarité et de coopération, et d'approfondir le dialogue politique entre les deux pays, instauré dans le cadre du mécanisme de consultations politiques bilatérales", souligne la même source.

Cette session de consultations politiques a, ainsi, permis aux deux secrétaires généraux de "passer en revue les relations bilatérales dans les domaines politique et économique, et de réitérer l'engagement des deux pays à concrétiser les actions communes inscrites dans la feuille de route, signée par les deux ministres des Affaires étrangères, à Alger, en octobre 2018, à l'occasion de la tenue de la 4^{ème} session de la Haute Commission bilatérale de coopération".

Les deux parties sont convenues de "consolider la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la sécurité, de l'énergie, du commerce et de l'enseignement supérieur".

A cette occasion, les deux parties "ont réitéré leur ferme engagement à réaliser les projets structurants initiés, notamment le Gazoduc Alger-Lagos, la route transsaharienne et la dorsale à fibre optique".

Cette session a, également, permis aux deux hauts responsables de procéder à "un échange sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation au Mali, au Sahel, en Libye, au Sahara occidental, ainsi que la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et l'immigration clandestine".

"Les deux parties se sont félicitées de la convergence de vues sur l'ensemble des questions abordées", conclut le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

R. N.

OUARGLA:

Plus de 630.500 quintaux de dattes récoltés

Une récolte de 630.555 quintaux de différentes variétés de dattes a été réalisée cette saison dans la wilaya d'Ouargla, a indiqué dimanche la Direction locale des services agricoles (DSA). Répartie entre les zones phoenicoles de N'goussa, Ouargla, Sidi-Khouiled et Hassi-Messaoud, cette récolte a donné lieu à 268.543 Qx de dattes de variété supérieure "Deglet-Nour", 6.293 Qx de variété "Degla-Beida", 272.648 Qx de "Ghers" et 83.071 Qx de dattes communes, a-t-on précisé. Cette année, la récolte de dattes est en baisse de 102.722 Qx, comparativement à celle de l'an dernier où avait été enregistrée une production de 732.782 Qx et ce, en dépit de l'extension des surfaces dédiées à la phoeniculture. Cette surface est passée, en effet, de 10.377 hectares l'an dernier à 10.448 hectares cette saison, avec également une hausse du nombre de palmiers productifs qui a grimpé de 1.100.389 à 1.107.969 palmiers, selon la même source. La baisse enregistrée dans la production de datte est expliquée par divers facteurs, à leur tête les conditions naturelles défavorables, notamment une forte hausse de température ayant accompagné la période de maturation du fruit, entraînant une réduction de son calibre et de sa qualité, mais aussi son assèchement, selon les services de la DSA.

ALGER

Le court métrage "Je me suis mordue la langue" primé aux Emirats Arabes Unis

Le court métrage documentaire "Je me suis mordue la langue", dernière oeuvre de la réalisatrice franco-algérienne Nina Khada a décroché récemment une "mention spéciale honorable" du jury de la 4e Plateforme des films de Sharjah (Emirats Arabes Unis), annoncent les organisateurs. Sorti en 2020, ce documentaire d'une durée de 25 mn est une véritable quête identitaire qui relate l'histoire d'une jeune algérienne, ayant vécu toute sa vie en France, qui dit avoir perdu la langue de sa grand-mère et n'arrive pas à s'exprimer en arabe dialectal. S'accrochant à de lointains souvenirs de ses grands-parents et de leur langue dialectale. Elle prend les rues de Tunis comme substitue du pays de ses ancêtres pour tenter d'y retrouver une part de son identité et parle de son problème aux passant qu'elle filme, une vieille dame lui recommande de retourner en Algérie et qu'une langue ça ne s'oublie pas, des enfants lui conseillent de parler aux gens dans la rue pour réapprendre, alors que d'autres lui suggèrent plus simplement de chanter. Au détour de chacune de ses rencontres, Nina Khada propose des plans urbains nocturnes intéressants des quartiers populaires de la capitale tunisienne et pose parfois sa voix pour se confier le long d'un voyage en train de nuit dans la banlieue ou en bord de mer. "Je me suis mordue la langue" a déjà pris part à une quinzaine d'événements cinématographiques internationaux, en plus d'avoir décroché, en octobre dernier, le "Poulain d'argent du court métrage documentaire" du 27e le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco). Fondé en 2018, le Sharjah Film Platform (SFP) est un festival annuel organisé par la Sharjah Art Foundation pour promouvoir les productions de jeunes cinéastes et développer l'industrie cinématographique locale.

TINDOUF

Réduction des délais de réalisation des postes frontaliers algéro-mauritaniens

Les délais de réalisation des projets des deux postes frontaliers terrestres algéro-mauritaniens "Chahid Mustapha Benboulaïd" (Tindouf) seront réduits de 24 mois à 12 mois pour être opérationnels dans les plus brefs délais, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya de Tindouf.



La décision d'écourter les délais de réalisation de ces deux structures a été annoncée lors de la récente visite de terrain de responsables de la Société nationale des travaux publics (SNTP), en compagnie des autorités locales, qui ont décidé de nouvelles mesures pour accélérer la cadence des chantiers en procédant à un roulement de trois équipes pour assurer un travail continu en H24, a indiqué le wali de Tindouf, Youcef Mahiout. "Il a été convenu, lors de cette visite, de renforcer l'entreprise réalisatrice en moyens et matériaux de construction, au regard de l'intérêt qu'accordent les pouvoirs à ce projet susceptible de booster les relations économiques et fraternelles algéro-mauritaniennes", a-t-il ajouté. M. Mahiout a souligné, dans ce cadre, que "le même défi relevé par la SNTP lors de la réalisation, en un temps record de 45 jours, de deux postes

frontaliers en préfabriqué, le sera encore une fois pour parachever les deux projets dans les délais impartis et de qualité tels que fixé par le cahier des charges". Il a aussi mis l'accent sur le recrutement de la main-d'œuvre locale pour contribuer à la résorption du chômage et la consolidation du développement local dans cette région frontalière. "Le projet devra jouer un grand rôle dans le développement des échanges commerciaux et économiques, la dynamisation des conventions bilatérales, notamment en prévision de l'exploitation de la mine de Ghar-Djebilet, et ainsi le renforcement des relations aussi bien avec la Mauritanie que les pays d'Afrique de l'Ouest", a estimé le chef de l'exécutif de wilaya. "Ce poste frontalier ouvrira de nouvelles perspectives aux opérateurs économiques pour échanger les produits commerciaux et conqué-

rir les marchés extérieurs, notamment africains", ont souligné, pour leur part, les responsables du secteur du commerce de la wilaya de Tindouf.

Dans le but de hâter la réception de cette structure dans les brefs délais, les responsables du projet ont été instruits pour accélérer le rythme des travaux et réduire la durée de réalisation, à travers le renforcement des chantiers en main-d'œuvre locale, pour faire de ce projet une portière, dotée des moyens nécessaires, permettant aux investisseurs d'exporter leurs produits vers les pays d'Afrique de l'Ouest.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie via ce poste ont atteint depuis le début 2021 un volume de près de trois (3) millions d'Euro, ce qui incitera à l'extension des activités commerciales entre les deux pays frères, puis atteindre les marchés d'Afrique de l'Ouest, a-t-on

fait savoir.

Une enveloppe de près de 3,5 milliards DA a été consacrée à ce projet, dont l'étude a été confiée à un bureau local, finalisée en temps record. Le projet s'étend sur une superficie globale de dix (10) hectares, répartis équitablement entre les deux postes, algérien et mauritanien, regroupant chacun les installations nécessaires, dont neuf structures et blocs dédiés aux procédures administratives, dont le contrôle des mouvements de sortie et d'entrée, celles de Police et des Douanes algériennes, un poste de contrôle de véhicules lourds et un autre de repos des passagers. Des structures d'hébergement des éléments de la Police et des Douanes algériennes, d'autres pour les prestations techniques, ainsi que des logements de fonction, sont aussi prévus dans le projet.

ALGER

Journée des bénévoles: l'organisation du volontariat sur des bases juridiques une nécessité impérieuse

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebgag a souligné, dimanche à Alger, que l'organisation du volontariat sur des bases juridiques constituait désormais une "nécessité impérieuse" pour définir les responsabilités et fixer les rôles des organisations de la société civile.

Dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Slimane Tiabi à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur "le volontariat en Algérie" tenue à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration (5-6 décembre), le ministre a précisé que l'organisation du volontariat sur des bases juridiques constituait désormais une nécessité impérieuse pour définir les responsabilités et fixer les rôles de toutes les parties. Cette opération est à même de conforter le rôle de la société civile et de garantir la protection juridique aux bénévoles, à travers la mise en place de mesures définissant leurs droits et obligations, a-t-il ajouté. L'idée de l'organisation de cette conférence nationale émane de la vision stratégique du Plan d'action du gouvernement qui s'ins-

pire du programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-il précisé. Cette conférence, ajoute le ministre, amorce une nouvelle étape dans le processus de solidarité sociale, à travers l'adoption de politiques et de concepts nouveaux dans le programme d'action sectoriel. A ce propos, il a indiqué que les données induites par les grandes transformations sur la scène nationale, régionale et internationale "ont changé" plusieurs concepts sur le rôle de la société civile, d'où la conviction que "l'investissement dans la société civile est l'une des pratiques les plus sages sur la voie du développement durable, ce qui explique aussi la grande ouverture de l'Etat sur les composantes de la société civile, en lui accordant des privilèges et des missions de nature à conforter sa contribution à l'effort national. L'intervenant a également valorisé "la mutation" importante en matière de volontariat que l'Algérie a connue lors de la crise sanitaire de la Covid-19 et qui a révélé, a-t-il dit, "une nouvelle vague d'une génération d'associations, capable de traiter avec les transformations et les

données politiques, économiques et sociales et de gérer la prochaine étape avec mérite". Partant, M. Sebgag a appelé les experts et les acteurs dans la société civile à "asseoir une relation de partenariat stratégique équilibré entre les Pouvoirs publics et les organisations de la société civile, à focaliser sur la protection de ces organisations et à les tenir à l'abri de l'influence des intérêts étrangers et politiques étroits". Il a également appelé à la nécessité de soutenir les capacités de ces organisations, à élever leur compétence et à assurer "un environnement favorable" qui assure aux acteurs associatifs un ensemble de conditions légales et réglementaires. Les participants aux ateliers de cette conférence débattent du projet de loi de volontariat, de la structure et de l'organisation du réseau national du volontariat, du réseautage des acteurs en matière de l'acte de volontariat, ainsi que de la présentation des expériences des différentes associations activant dans le domaine, à l'instar des Scouts musulmans algériens (SMA), de l'association Nass El Khir et de HOPEDZ.

CRISIS GROUP:

Washington doit intégrer dans son discours le droit des Sahraouis à l'autodétermination

Les Etats-Unis doivent intégrer un nouveau discours faisant référence au droit des Sahraouis à l'autodétermination, indique International Crisis Group (ICG) dans un récent rapport, relevant qu'une telle initiative diplomatique suffirait à ouvrir la voie à la résolution du conflit au Sahara Occidental.



"Plus d'un an après la reprise des hostilités au Sahara occidental, les efforts internationaux pour ramener le Maroc et le Front Polisario à la table des négociations ont été vains", constate l'ONG engagée dans la résolution et la prévention des conflits dans ce rapport intitulé "Relancer les négociations sur le Sahara occidental". Pour sortir de l'ornière diplomatique, "le nouvel envoyé spécial des Nations unies (Staffan de Mistura) devrait encourager la désescalade rapide et proposer des mesures de renforcement de la confiance qui permettraient un retour à la table des négociations", soutient Crisis Group. L'émissaire onusien, avec le soutien des Etats-Unis au Conseil de sécurité, "devra convaincre le Maroc et le Front Polisario de suspendre leurs activités militaires et persuader Rabat de mettre fin aux mauvais traitements des militants des droits humains et de l'indépendance au Sahara occidental", préconise l'ONG.

Et les Etats-Unis "devraient l'accompagner par des démarches diplomatiques qui accélèreraient les efforts de conclusion d'un accord (...) Washington devrait aussi intégrer un nouveau discours faisant référence au droit des Sahraouis à l'autodétermination. Une telle initiative diplomatique pourrait suffire à ouvrir la voie à de nouveaux efforts de résolution du conflit", vieux de 46 ans, estime Crisis Group. Le Rapport note que le président Joe Biden "ne souhaite pas clarifier sa position" sur la décision de Trump de reconnaître la prétendue souveraineté du

Maroc sur le Sahara Occidental qui, en fait "va à l'encontre de la politique des Etats-Unis".

SOUS-ESTIMER LE CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL SERAIT UNE ERREUR

Par ailleurs, l'ONG met le désintérêt diplomatique à l'égard du conflit au Sahara occidental qui "risque de pousser les deux camps vers l'escalade militaire. Et les tensions pourraient également s'étendre au reste de l'Afrique du Nord et au-delà".

Pour l'organisation, sous-estimer le conflit au Sahara occiden-

tal "serait une erreur". "Les tensions diplomatiques entre le Maroc et ses partenaires européens et le risque d'une escalade militaire entre le Front Polisario et le Royaume marocain illustrent bien que les acteurs étrangers ne devraient pas minimiser les répercussions de ce conflit", souligne Crisis Group dans le rapport. Tandis que les puissances étrangères se demandent encore comment agir, "le Maroc a changé d'attitude pour adopter une position intraitable sur le conflit". Ces derniers mois, le Royaume s'est retrouvé au cœur d'une série de crises diplomati-

ques avec l'Allemagne, l'Espagne et l'Algérie, relève encore Crisis Group. "Le Royaume s'est opposé à plusieurs gouvernements africains critiques à son égard et refuse de négocier directement avec l'Union africaine (UA)", déplore l'organisation. Aux yeux de Crisis Group, les puissances étrangères peuvent apporter leur aide. "A la lumière d'un verdict de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) datant de septembre 2021, qui qualifie l'intégration du Sahara occidental dans l'accord commercial de 2012 entre le Maroc et l'Union européenne d'illégale, Bruxelles devrait revoir sa politique et retirer les produits et la pêche provenant du Sahara occidental de l'accord avec Rabat plutôt que de tenter de contourner ce verdict", affirme ICG. De leurs côtés, "les Etats-Unis et l'Union européenne devraient envisager la création d'un fonds international de développement pour le Sahara occidental qui ne pourrait être employé que si les deux camps concluent un accord de paix", recommande Crisis Group.

SAHARA OCCIDENTAL: L'Espagne réaffirme son engagement en faveur de la relance du dialogue

Le ministre des Affaires étrangères espagnol, José Manuel Albares, a réaffirmé l'engagement de son pays en faveur de la relance du dialogue en vue de résoudre le conflit au Sahara occidental, vieux de plus de 40 ans. "J'ai rencontré Staffan de Mistura, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, dans le cadre de la Conférence du dialogue méditerranéen (MED 2021)" à Rome, a tweeté le chef de la diplomatie espagnol. "Je l'ai félicité pour sa nomination et lui ai transmis l'engagement de l'Espagne, membre du Groupe des amis du Sahara occidental, à l'aider à relancer le dialogue", a-t-il ajouté. Début novembre, le diplomate italo-suédois Staffan de Mistura a pris ses fonctions de nouvel émissaire des Nations unies pour le Sahara occidental, un poste resté vacant depuis plus de deux ans après la démission de l'Allemand Horst Kohler. Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc.

ANNULATION DES ACCORDS MAROC-UE:

La confirmation du verdict entraînera des arriérés

La confirmation du verdict du Tribunal de l'Union européenne (UE) concernant l'annulation de deux accords de partenariat entre le Maroc et l'UE, étendus au Sahara occidental occupé, entraînerait des arriérés, selon un expert belge. "Le 29 septembre de cette année, le Tribunal de l'UE a annulé deux accords de partenariat (dont un portant sur des barrières tarifaires) avec le Maroc au motif précisément qu'ils concernaient le Sahara occidental" et "reconnaît, de surcroît, la qualité de représentant du peuple sahraoui au Front Polisario", écrit Xavier Dupret dans une chronique publiée, samedi, par le journal belge "Le Soir" sous le titre : "Sahara occidental : une facture pour les entreprises européennes?". "Certes, la Commission (de l'UE) a interjeté appel auprès de la CJUE (Cour de justice de l'UE) contre la décision du Tribunal de l'UE rendue le 29 septembre dernier. Pour autant, la politique de l'autruche s'avère difficilement recommandable, car en cas de confirmation de la décision du Tribunal par la Cour, des arriérés s'ajoutent inévitablement au montant des taxes impayées", a ajouté le professeur d'économie politique à l'Institut supérieur de formation sociale et de communication (ISFSC) de Bruxelles. "Cette éventualité ne s'apparente nullement à une quelconque forme de spéculation intellectuelle, car le

jugement du Tribunal de l'Union européenne se base sur un avis de la Cour internationale de justice (CIJ) du 16 octobre 1975 établissant qu'il n'existe aucun lien de souveraineté entre le Sahara occidental d'une part, et le Royaume du Maroc d'autre part", a-t-il indiqué. A cet égard, le professeur d'économie politique rappelle que "la CIJ enjoignait à la communauté internationale de définir une procédure d'autodétermination reflétant l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire".

Depuis, a-t-il poursuivi, "le dossier n'a, d'évidence, guère progressé", notant que "ce retour à la case départ pourrait fort bien coûter cher" aux entreprises de l'Union européenne. Le Front Polisario, seul représentant du peuple sahraoui, peut réclamer des droits de douane aux compagnies européennes impliquées dans l'exploitation illégale des ressources sahraouies. "Celui-ci sera, dès lors, fondé à attaquer en justice les compagnies européennes exploitant sans son consentement les ressources locales", a-t-il ajouté. A cet égard, le professeur d'économie politique souligne que "des droits de douane pourront être réclamés" à ces compagnies européennes, estimant "qu'à ce stade, la prudence devrait commander aux firmes concernées d'entamer des négociations avec les Sahraouis". Pour illustrer l'ampleur du pil-

lage provoqué par l'exploitation illégale des ressources sahraouies, Xavier Dupret est revenu sur plusieurs chiffres révélateurs. Soulignant que le phosphate et la pêche constituent les principales ressources du Sahara occidental, il indique que les statistiques marocaines ne permettent pas de connaître la part de ce territoire non autonome "dans le commerce extérieur de Rabat". En ce qui concerne les ressources halieutiques, poursuit le professeur d'économie, "les quantités de poisson congelé exportées dans le monde à partir du Sahara occidental avoisinaient les 139.000 tonnes pour un montant de 100 millions de dollars en 2019", notant qu'un quart du phosphate exporté par le Maroc provient de sites sahraouis. Selon lui, "le marché mondial des engrais phosphatés se chiffrait à 53 milliards de dollars en 2019, dont 13 % en provenance du Maroc" alors que "le Sahara occidental fournit pour près de 1,7 milliard de dollars de phosphate".

"Or, le Maroc est le premier fournisseur de l'Union européenne (28 % de nos importations), loin devant la Russie (16 %)", a-t-il fait observer, assurant que "tous les groupes européens importants du phosphate marocain sont donc concernés par l'exploitation (illégale) des ressources du Sahara occidental".

L'EXPRESSION

DÉBATS ANIMÉS AU SEIN DES ATELIERS SUR L'INDUSTRIE

Les idées s'entrechoquent

Les thématiques constituant la base de réflexion, arrêtées par le ministère de l'Industrie au cours de cette conférence de relance de l'industrie, ont alimenté des débats vifs et passionnés au sein des quatre ateliers mis en place. Les ateliers n'étaient pas marqués du sceau du huis clos.



La presse pouvait y prendre part librement. Au cours de la matinée de la deuxième journée de cette "rencontre de la dernière chance", comme s'accordent à le préciser certains responsables et experts, la réflexion autour de la relance des activités industrielles avance de manière satisfaisante, aux yeux des organisateurs. Experts, responsables de secteurs minis-

tériels, P-DG de groupes industriels étatiques, responsables centraux de ministères, économistes, directeurs et responsables locaux, représentants et responsables d'institutions financières et bancaires, importateurs et exportateurs, etc. confrontent leurs idées, en vue d'une solution urgente et globale, afin de trouver les solutions idoines pour une relance efficace et efficiente. Les débats ont lieu dans le calme et la sérénité, mais souvent empreints de passion et de tension sournoises. C'est le cas de cet importateur, spécialisé dans les arômes et autres produits agroalimentaires, qui s'est senti abandonné, sans accompagnement à l'étranger. "Nous avons

participé à des foires avec la Safex, mais ce sont des foires généralistes, ce qui n'est pas notre créneau... Nous nous sommes déplacés à Istanbul où nous avons été ravis par l'accueil et le Feed-Back des Turcs... Mais nous nous sommes sentis orphelins, parce que nous n'étions pas accompagnés de nos responsables, comme les autres pays... C'est très important pour nous", lancera-t-il à l'adresse des modérateurs de l'atelier "Appui aux entreprises et promotion du produit national et des exportations". Ces derniers annoncent, d'ailleurs, "une prochaine rencontre, au cours de la semaine prochaine pour approfondir la réflexion et s'accorder autour des

solutions à mettre en oeuvre". Des opérateurs se sont dits préoccupés par le volet relatif à la recherche et le développement, qui ne trouve aucun écho auprès de la tutelle. Certains proposeront de passer "des conventions ou des mémorandums entre le secteur de l'industrie et celui des finances notamment, ainsi que celui de l'enseignement supérieur, afin de bénéficier du volet de la formation, mais aussi du volet de la recherche et développement". Dans ce cadre, on ne manquera pas de mettre le doigt sur "les dysfonctionnements structurels entre les différents secteurs, qui entachent l'interopérabilité institutionnelle... Il n'y a pas une coordination entre les institutions nationales", martèlera une intervenante du secteur des impôts. Certains autres intervenants dans cet atelier, proposeront la mise en place d'une plateforme pour les investisseurs et les projets innovants, afin de faciliter leurs démarches. Un jeune intervenant spécialisé dans l'import-export a estimé qu'"il ne faut pas attendre qu'il y ait une surproduction pour passer à l'exportation...". D'autres se plaindront "des droits de douane excessifs, dépassant parfois les prix de revient des intrants importés".

LE JEUNE INDÉPENDANT Levée prochainement des réserves sur les investissements gelés

Le traitement des dossiers relatifs aux projets d'investissement, prêts au lancement, mais gelés pour des raisons administratives, sera achevé "dans quelques jours", a affirmé dimanche le directeur chargé de partenariat au niveau de ministère de l'Industrie, Karim Boudjemia. "Suite aux orientations des pouvoirs publics, le ministère de l'Industrie avait mis en place un comité présidé par le ministre de l'Industrie regroupant les représentants des ministères concernés par l'acte d'investissement pour aider les propriétaires des 402 projets d'investissement suspendus pour des raisons administratives, à démarrer leur activité", a indiqué M. Boudjemia sur les ondes de la Radio algérienne. Ces projets prêts au lancement concernent plusieurs activités dont la mécanique et l'agroalimentaire, a précisé le directeur tout en soulignant leur importance pour l'économie nationale et la création d'emploi. Sur les 402 projets suspendus, 57 sont déjà débloqués alors que le comité s'attèle actuellement à examiner les projets restants. Toutefois, la décision du lancement, pour 29 projets, revient à leurs propriétaires et non à l'administration, selon M. Boudjemia expliquant que les propriétaires de ces projets veulent changer leur activité, ce qui nécessite de nouvelles études et autorisations. S'agissant de problèmes liés à la bureaucratie, le directeur a fait savoir qu'un comité interministériel chargé de la facilitation des procédures administratives avait été mis en place. Il a également mis en avant l'importance et le rôle du bureau spécial auprès du Médiateur de la République, traitant de manière directe avec le Président de la République, qui reçoit les doléances des investisseurs lésés. M. Tebboune avait appelé samedi les investisseurs confrontés à des obstacles pour le lancement de leurs projets à prendre l'attache du Médiateur de la République pour signaler ces contraintes. Il les a exhortés à contacter "immédiatement" ce bureau dans l'objectif de traiter leurs réclamations et prendre les mesures adéquates pour y remédier.

Le directeur a rappelé en outre que la poursuite par l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) de la démarche portant levée du gel des demandes pour bénéficier des avantages octroyés par l'Etat au profit des investisseurs, permettra la création de plus de 75.000 postes d'emploi, ajoutant que cela se fera dans le cadre d'une approche d'"équilibre territoriale".

CRÉSUS

MENACE SUR LA DEMANDE DE CARBURANT DUE À "OMICRON" :

L'Opep va réagir

Les prix du pétrole ont augmenté ce mercredi, récupérant une partie des pertes de la session précédente, alors que les principaux producteurs se préparent à discuter de la manière de réagir à la menace sur la demande de carburant due à "Omicron". Les contrats à terme sur le brut Brent ont augmenté de 2,7% à 71,13 \$ le baril à 05h04 GMT, après avoir chuté de 3,9% mardi. Pendant ce temps, les contrats à terme sur le brut US West Texas Intermediate ont augmenté de 2,7% à 67,89 \$ le baril, après avoir chuté de 5,4% hier.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole se réunit ce mercredi avant la réunion de jeudi de " l'OPEP Plus ", qui réunit " l'OPEP " avec des alliés, dont la Russie. Commentant l'état des marchés pétroliers, Sunil Katki, responsable des affaires de détail chez Kotak Securities, a déclaré : le baril à près de 70 \$, l'OPEP Plus pourrait revoir sa stratégie. Il a ajouté : " Il y a une possibilité que cela se produise, étant donné la mutation du nouveau virus Corona et son impact sur la demande mondiale, en particulier dans le secteur de l'aviation ", selon "

Reuters ". Même si l'OPEP Plus accepte d'aller de l'avant avec l'augmentation de l'offre prévue en janvier, les producteurs pourraient avoir du mal à en ajouter autant. Une enquête de Reuters a conclu que l'OPEP a pompé 27,74 millions de barils par jour en novembre, soit une augmentation de 220 000 barils par jour par rapport au mois précédent, mais c'était moins que l'augmentation de 254 000 barils par jour autorisée pour les membres de l'OPEP dans le cadre de l'accord "OPEP Plus".

TSA

Les médecins libéraux vent debout contre la hausse des impôts

Le changement du mode d'imposition des professions libérales, qui est contenu dans le projet de la loi de finance 2022, continue de faire des vagues. Les professions libérales (médecins libéraux, avocats...) ne seront plus soumises au régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU). Le projet de la loi de finance PLF 2022 leur substitue le régime d'imposition d'après le bénéfice réel. (...) Dans le cadre de professions libérales, il est proposé de leur instituer un régime d'imposition propre dénommé " régime simplifié des professions non commerciales ", indique un article du texte qui a été adopté par le Parlement et qui attend d'être signé par le président de la

République, avant son entrée en vigueur en 2022. L'institution d'un régime fiscal propre à cette catégorie d'activité se justifie au regard des limites des régimes d'imposition auxquels ils sont actuellement soumis, à savoir le régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU) ou le régime du réel, lesquels ne s'accrochent pas avec la spécificité de leur activité, notamment en matière d'obligations fiscales et du mode de détermination de la base imposable ", peut-on lire dans l'exposé des motifs du projet de Loi de finances 2022. Il est précisé également que les contribuables exerçant des professions non commerciales, soumis au régime d'imposition d'après le bénéfice réel, " disposent de la

faculté de déduire toutes les charges d'exploitation supportées. Le régime d'imposition proposé pour cette catégorie de contribuables offre à ces derniers la possibilité de déduire leurs charges et d'alléger leurs obligations fiscales ".

UNE DISPOSITION DE LOI CONTESTÉE

Mais cette nouvelle disposition ne plait pas aux avocats qui ont dénoncé " un taux d'imposition de 35% ". Les robes noires ont observé quatre jours de grève, du 29 novembre au 2 décembre, pour protester contre cette nouvelle disposition de loi. Outre les avocats, les médecins libéraux s'élèvent eux aussi contre un taux d'imposition qu'ils

jugent élevé.

" Est-ce le moment de fragiliser une "armée blanche" qui va au combat ? ", alors que l'Algérie s'apprête à faire face à une 4e vague du Covid, se demande le président du Syndicat national des médecins libéraux (SNML), le Dr Mustapha Benbraham dans une déclaration à TSA. " Par cette augmentation effrénée de 35%, on nous invite pratiquement à remercier nos infirmiers et infirmières, et attendre des jours meilleurs ", s'inquiète-t-il.

Selon le Dr Benbraham, les médecins libéraux veulent de la " flexibilité ", en donnant le choix au médecin entre le régime réel ou l'IFU (impôt forfaitaire unique).

L'Arabie saoudite accepte désormais les voyageurs vaccinés au Spoutnik V

L'Arabie saoudite a rejoint les plus de 100 pays à accepter les touristes vaccinés avec le Spoutnik V à la suite d'une étroite collaboration entre le ministère saoudien de la Santé, soutenu par le ministère des Investissements, et le Fonds russe d'investissement direct.

Le Fonds russe d'investissement direct (RFPI) annonce ce dimanche 5 décembre que le Royaume d'Arabie saoudite a autorisé l'entrée des personnes vaccinées avec le vaccin russe Spoutnik V à compter du 1er janvier 2022. L'Arabie saoudite a rejoint les 101 autres pays qui avaient déjà approuvé l'entrée des personnes vaccinées avec le Spoutnik V à la suite d'une coopération et de discussions approfondies entre le ministère de la Santé d'Arabie saoudite, soutenu par le ministère des Investissements du pays, et le RFPI. Donner l'autorisation de se rendre en Arabie saoudite avec le Spoutnik V et de nouvelles mesures conjointes dans la lutte contre la pandémie étaient au cœur d'une réunion entre le ministre saoudien de la Santé



Fahad al-Jalajel, le ministre saoudien de l'Investissement Khalid Al-Falih et le PDG du RFPI Kirill Dmitriev à Riyad plus tôt en novembre. La décision permettra aux musulmans du monde entier vaccinés avec le Spoutnik V de participer aux pèlerinages du Hajj et de la Ombra sur les sites les plus saints de l'Islam dans les villes de La Mecque et de Médine. À leur entrée dans le pays, les person-

nes vaccinées avec le Spoutnik V devront se mettre en confinement pendant 48 heures et passer un test PCR. Les pays ouvrant leurs frontières à ceux qui ont reçu ce vaccin démontrent leur volonté d'aider leur industrie touristique et leurs entreprises à se rétablir plus rapidement, précise le communiqué du RFPI. "Alors que l'Arabie saoudite ouvre ses frontières aux vaccinés avec le Spoutnik V, cette déci-

sion jouera un rôle important dans l'augmentation des flux touristiques et l'établissement de nouveaux liens commerciaux entre la Russie et l'Arabie saoudite, notamment par le biais des activités du Conseil économique russo-saoudien", souligne l'institution russe. Créé en 2019, le Conseil vise à développer les relations économiques et commerciales bilatérales ainsi que les investissements entre la

Russie et l'Arabie saoudite dans tous les secteurs. Il est coprésidé par Kirill Dmitriev, PDG du RFPI, et le prince Abdullah bin Bandar bin Abdul Aziz, ministre de la Garde nationale du Royaume. Plus globalement, séparer l'autorisation des vaccins Covid des certificats de vaccination est une autre étape importante pour éviter la discrimination en matière d'immunisation et soutenir les efforts des gouvernements afin de rouvrir les frontières en toute sécurité pour les habitants et les touristes, fait noter le RFPI. Voici les principales exigences des désormais 102 pays qui autorisent les entrées après une vaccination au Spoutnik V, d'après leurs ministères: Les individus vaccinés au Spoutnik V peuvent visiter un total de 31 pays sans aucune exigence supplémentaire liée au Covid-19. 71 pays demandent un test PCR négatif ou des tests d'anticorps positifs ou ont d'autres exigences supplémentaires à l'entrée. "15 pays exigent des vaccins autres que le Spoutnik V. Seuls cinq d'entre eux (moins de 9% des voyages internationaux), dont les États-Unis (représentant moins de 3%), s'appuient entièrement sur la liste approuvée par l'OMS des vaccins auxquels le Spoutnik V devrait être ajouté cette année", conclut le RFPI.

TURQUIE:

Une tentative d'assassinat d'Erdogan déjouée sur fond de crise économique

Les services spéciaux turcs ont annoncé avoir déjoué une tentative d'attentat sur Recep Tayyip Erdogan alors que son pays est secoué par une crise économique qui voit l'inflation monter et la livre turque perdre 30% de sa valeur en un mois. Les services spéciaux turcs ont annoncé avoir désamorcé une bombe placée sous une voiture de police dans la ville de Siirt en marge d'un rassemblement populaire auquel le Président Recep Tayyip Erdogan participait. L'information a été confirmée par Hamza Dag, vice-président du parti de la justice et du développement (AKP) au micro de CNN Turk. "Un engin explosif a été placé sous la voiture d'un policier travaillant à Mardin, il y avait un plan pour le faire sauter à son arrivée à Siirt. Ils voulaient perturber le rassemblement. Il y a ceux qui essaient de détruire l'environnement pacifique." Selon la chaîne CNN Turk, le mécanisme placé sous le véhicule a été découvert le matin et l'information n'a été rendue publique qu'après le rassemblement afin d'éviter toute panique. Une équipe de déminage est intervenue afin de désamorcer la bombe et une enquête a été ouverte afin de retrouver les suspects.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

La Turquie est frappée depuis ces derniers mois par une crise économique qui se manifeste par une forte inflation et une dévaluation de la livre turque. En un mois, celle-ci a perdu 30% par rapport au dollar et l'inflation atteint 21%, soit quatre fois les objectifs prévus par le gouvernement. C'est dans ce contexte que mercredi 1er décembre, Recep Tayyip Erdogan a limogé son ministre des Finances Lutfi Elvan et remplacé ce dernier par Nureddin Nebati. Il faut noter qu'il s'agit du troi-

sième ministre des Finances en deux ans. En effet, Berat Albayrak a dû démissionner en 2020 pour des raisons de santé avant d'être remplacé par M.Elvan. Ainsi, le salaire minimum truc (2.825,90 livres) qui valait 364 euros en janvier dernier n'en vaut plus que 182 euros à l'heure actuelle. M.Erdogan a promis le 4 décembre durant son meeting de Siirt une valorisation conséquente des salaires afin de compenser l'inflation. Il a affirmé que la Turquie subit des attaques d'ordre économique depuis près de trois ans. Il faut dire que les relations internationales entre ce pays, l'Union européenne et l'Otan sont compliquées depuis 2019. La même année, Ankara avait acheté des missiles russes S-400, ce qui avait fortement déplu à Washington qui en retour avait imposé des sanctions le 14 décembre 2020. La Turquie avait alors dénoncé une injustice.

En 2020, elle avait fait valoir son droit de veto au sein de l'Otan contre un plan de

défense de la Pologne et des Pays baltes avant de finalement lever ce dernier après qu'un accord a été trouvé. La même année durant l'été, des tensions étaient apparues entre la Turquie et la Grèce en mer Méditerranée avec des manœuvres militaires menées par les deux pays sur fond de recherche d'hydrocarbures. Ces tensions avaient également impliqué la France puisqu'Ankara, par le biais de son chef de la diplomatie Mevlüt Cavusoglu, avait accusé Paris de "jouer au caïd" en Méditerranée lors d'une conférence de presse à Genève en août 2020. Le 2 octobre 2020, l'Union européenne avait exprimé lors d'un conseil extraordinaire "sa pleine solidarité avec la Grèce et Chypre dont la souveraineté et les droits souverains doivent être respectés".

LE COUP D'ÉTAT MANQUÉ DE 2016

Dans la nuit du 15 juillet au 16 juillet

Biden et Poutine s'entretiendront par visioconférence mardi

Joe Biden et son homologue russe Vladimir Poutine s'entre-tiendront mardi par visioconférence afin d'évoquer la crise ukrainienne et d'autres sujets, ont annoncé la Maison blanche et le Kremlin. Joe Biden marquera notamment sa préoccupation quant aux mouvements de troupes russes à la frontière ukrainienne, a fait savoir la Maison blanche, qui a annoncé la première l'entretien. Le porte-parole du Kremlin, Dmitry Peskov, a confirmé par la suite la tenue de cet échange, cité par l'agence Interfax. "Biden va rappeler les préoccupations américaines devant les activités militaires russes à la frontière avec l'Ukraine et il va réaffirmer le soutien américain à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine", a déclaré Jen Psaki, la porte-parole de la Maison-Blanche.

OFFENSIVE RUSSE CONTRE L'UKRAINE?

L'Ukraine et l'Otan s'alarment depuis plusieurs semaines de regroupements de troupes russes près de la frontière russo-ukrainienne. Kiev a demandé mercredi à l'Otan et à l'Union européenne de préparer des sanctions à l'encontre de la Russie pour empêcher toute agression. La Russie rejette quant à elle les soupçons selon lesquels elle s'apprêterait à lancer une offensive contre l'Ukraine et accuse Kiev de préparer sa propre offensive dans l'est de son territoire, ce que l'Ukraine dément fermement. La Russie réclame des négociations sérieuses avec les États-Unis et leurs alliés afin de garantir que l'Alliance atlantique ne s'étendra pas vers l'Est et qu'aucun système d'armement ne sera positionné près du territoire russe, mais Kiev considère que Moscou n'a aucun droit de regard sur la question.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

Signature d'un mémorandum d'entente entre IMC et Enasel

En marge des travaux de la journée d'information sur l'investissement minier organisée mardi dernier par le ministère de l'Energie et des Mines, Le ministre de l'Industrie Pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a supervisé la signature d'un Mémorandum d'entente entre l'établissement pharmaceutique de production "Industries Médico-Chirurgicales IMC" et "l'Entreprise nationale des sels ENASEL" filiale du groupe Mandjim el Djazair, en présence du ministre de l'Energie et des Mines Mohamed Arkab et du ministre de l'Industrie Ahmed Zeghdar.



C'est ce qu'a annoncé un communiqué de ministère de l'Industrie pharmaceutique. Le mémorandum d'entente porte sur la mise en place d'un partenariat technico-commercial pour l'approvisionnement de matières premières en NaCl de grade pharmaceutique produit localement par l'ENASEL à l'entreprise pharma-

ceutique IMC dans le cadre de ses approvisionnements pour la fabrication de solutés massifs de concentré d'acide pour hémodialyse. Ce partenariat public privé va permettre dans un premier temps de réduire la facture d'importation en matière première pharmaceutique de l'ordre de 1.5 million d'euros en 2021, il permettra dans un second temps de positionner l'ENASEL sur le marché international des intrants pharmaceutiques, a précisé le département de Benbahmed. La signature de ce mémorandum d'entente entre IMC et Enasel entre dans le cadre de la mise en application du plan d'action du ministère de l'Industrie pharmaceutique à travers l'augmentation du taux d'intégration dans le

domaine pharmaceutique par l'utilisation de matière première produite localement. Il permettra également de promouvoir le partenariat public / privé comme moteur d'intégration et de croissance économique pour le pays. La société IMC, certifiée ISO 9001-2000, est une société des Industries médico-chirurgicales, leader du consommable médical en Algérie et créée en 1989. Elle contribue au développement en Algérie du traitement de l'insuffisance rénale chronique en proposant une gamme diversifiée d'équipements et de dispositifs spécifiques. Partenaire de la communauté médicale et scientifique, I.M.C reste à son écoute afin d'améliorer le bien-être des patients. Poursuivant son déve-

loppement, la société I.M.C s'est investie en 2003 dans le traitement des malades hémodialysés par le biais du groupe RENADIAL, actuellement plus de 1 000 malades sont traités dans 12 centres de dialyse répartis à travers le territoire national. La même année, la société s'investissait dans le domaine pharmaceutique par la production de solutés massifs au sein de son unité BIOLYSE. La société dispose de laboratoires hautement performants permettant ainsi un contrôle de la qualité de toutes ses productions. Les productions sont aussi validées par le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques.

Hamid Mecheri

À QUEL POINT OMICRON EST-IL DANGEREUX? :

Ce que les scientifiques savent jusqu'à présent

À peine une semaine s'est écoulée depuis que des scientifiques du Botswana et d'Afrique du Sud ont alerté le monde sur un variant du SARS-CoV-2 à propagation rapide maintenant connu sous le nom d'Omicron, les chercheurs du monde entier se précipitent pour comprendre la menace que cette souche - maintenant des cas sont confirmés chez notre voisin de l'est (Tunisie) - fait peser sur le monde. Pourtant, cela pourrait prendre des semaines aux scientifiques pour brosser un tableau plus complet d'Omicron et pour comprendre sa transmissibilité et sa gravité, ainsi que son potentiel à échapper aux vaccins et à provoquer des réinfections. En Algérie, le professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, a estimé que les symptômes du mutant Omicron sont moins dangereux que ceux du mutant Delta. Sanhadji, dans des déclarations à la Télévision publique, a expliqué que le monde n'a encore recensé aucun décès du nouveau mutant malgré sa propagation

rapide, notant que Omicron contribuera peut-être à augmenter l'immunité collective, et ce sera un vaccin naturel pour les personnes infectées. Le spécialiste a révélé que l'important maintenant est de contrôler le mutant indien Delta, qui est actuellement dominant en Algérie et partout dans le monde, où il représente 90 % des contaminations. Sanhadji a également souligné que tous les vaccins disponibles en Algérie sont efficaces et performants, et nous pouvons y faire face au mutant Omicron. " Les vaccins actuellement sont disponibles dans toutes les régions du pays. Le gouvernement s'efforce de fournir toutes les possibilités pour que le vaccin atteigne tous les citoyens ", a-t-il rassuré. Par ailleurs dans le monde, alors que les scientifiques poursuivent leurs recherches sur le variant Omicron de la Covid-19, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exhorté vendredi les pays à ne pas paniquer mais à se préparer à sa probable propagation. Après la décision de l'Afrique du Sud et du Botswana de signaler l'apparition de

la mutation du coronavirus Omicron le mois dernier, l'agence sanitaire des Nations unies a répété qu'il faudra encore deux semaines avant d'en savoir plus sur son degré de transmissibilité et de dangerosité, a écrit l'OMS sur son site internet. S'exprimant à Genève, le porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier, a souligné que les données suggérant qu'Omicron était hautement transmissible n'étaient que préliminaires. Il a également réitéré les conseils de l'OMS contre les interdictions générales de voyager, sauf pour les pays dont les systèmes de santé ne sont pas en mesure de résister à une recrudescence des infections.

" Il est bien plus préférable de préparer votre pays, votre système de santé à l'arrivée éventuelle de nouveaux cas, car nous pouvons être à peu près sûrs que cette variante Omicron va se propager ", a-t-il déclaré.

H. M.

MÉDAILLE DE L'ORDRE DU MÉRITE NATIONAL AU RANG DE ACHIR: Le groupe Saidal lauréat

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a attribué samedi dernier, la médaille de l'Ordre du mérite national au rang de Achir à madame Fatoum Akacem, présidente directrice générale du Groupe Saidal. Cette cérémonie est intervenue en marge des travaux de la Conférence nationale sur la relance de l'industrie nationale, a souligné un communiqué de ministère de l'Industrie pharmaceutique. Instituée par le décret 20-169, la médaille de l'ordre du mérite national au rang Achir symbolise la reconnaissance de l'Etat aux algériens, quelques soient leurs domaines de compétences, pour leurs accomplissements dans l'intérêt du pays. Titulaire d'un diplôme de doctorat d'Etat en pharmacie à l'université de Montréal (Canada) et d'un master en business administration à l'université de Lille (France), Mme Akacem a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de Saldal, dont celui de directrice du marketing et de l'information médicale. Avec le début de la crise sanitaire de Covid-19 le groupe pharmaceutique public Saldal a joué un rôle primordial dans les efforts menés par le gouvernement pour faire face à cette épidémie mortelle. Ces efforts ont été couronnés notamment avec le lancement, à Constantine, de l'usine de production du vaccin anti-Covid-19, fruit d'un partenariat de la firme chinoise Sinovac, inaugurée sous la supervision du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. La capacité de production est de 320 000 doses par jour avec une moyenne de 8 heures de travail ce qui équivaut à 8 millions de doses par mois, 96 millions de doses par an et 200 millions de doses suivant le système de travail par équipe. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed, avait indiqué que l'Algérie compte se projeter dans l'exportation vers l'Afrique du vaccin anti-Covid "CoronaVac" dans le cadre de l'initiative "Africa-Vac" en vue de répondre aux besoins des pays africains.

H. M.

3,5 Une secousse tellurique de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, hier à 03h19 dans la wilaya de Béjaïa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

GAZODUC NORD STREAM 2

Quel impact sur le budget américain de la défense ?

Le gazoduc Nord Stream 2 fait toujours parler de lui. Après les attaques de l'Ukraine et les affirmations selon lesquelles Moscou s'en servirait comme d'une arme politique, c'est le Sénat américain qui se retrouve partagé sur la question dans le contexte de l'examen du budget de la Défense des États-Unis.

Les sénateurs américains n'ont pas réussi à s'entendre sur les amendements à apporter au budget de la défense à la suite de désaccords sur le gazoduc Nord Stream 2, fait savoir Axios.

Dans ce contexte, des membres du Parti républicain ont déjà décliné des dizaines de candidatures proposées par les Démocrates aux postes dirigeants du département d'État en réponse aux actions de l'administration. Le différé a même menacé de faire dérailler le projet de loi sur la défense qui doit être adoptée au plus tard le 31 décembre. La question de la concertation des amendements reste à l'ordre du jour.

Le principal obstacle qui empêche la fin des débats est le refus du sénateur démocrate Chuck Schumer d'organiser un vote sur les amendements des Républicains, car ils supposent notamment la réintroduction de sanctions contre l'opérateur de Nord Stream 2.

Néanmoins, selon les médias, le Sénat a convenu d'un examen accéléré des amendements qui prévoient notamment des propositions sur d'éventuelles restrictions concernant le gazoduc.

Malgré les nombreuses tentatives des Démocrates et des Républicains d'entraver le projet russe, Joe Biden a décidé au



printemps qu'il n'imposerait pas de sanctions contre l'opérateur de la conduite, arguant entre autres de la nécessité de bonnes relations entre les États-Unis et l'Allemagne. En outre, selon le Président, le gazoduc sera opérationnel prochainement et il est inutile d'essayer de le bloquer à cette étape. De nouvelles sanctions pourraient enfin torpiller "l'unité transatlantique".

Pourtant, de nouvelles restrictions, quoique symboliques, ont été annoncées fin novembre contre une entreprise et deux navires liés au gazoduc.

L'Ukraine considère Nord Stream 2 comme une grande menace, car elle dépend dans une grande mesure des ressources tirées du transit du gaz russe par son territoire. Redoutant que cette source de revenus ne se tarisse, le pays s'oppose farouchement au projet depuis les premiers jours de sa réalisation.

La Russie s'est pourtant déclarée prête à la mi-octobre à conserver le contrat sur le transit du gaz par l'Ukraine, voire à accroître les

quantités. Vladimir Poutine a cependant averti que cette dernière opération pourrait s'avérer dangereuse, car "l'usure du système de transport du gaz en Ukraine est de 80-85%".

Moscou a déjà appelé à de nombreuses reprises à sortir Nord Stream 2 du cadre de la politisation, le projet étant purement commercial et profitant à la fois à la Russie et à l'Union européenne. Le gazoduc sera mis en service lorsque le régulateur allemand aura certifié la société Nord Stream 2 AG en tant qu'opérateur indépendant. La procédure a été suspendue en novembre, l'entreprise devant mettre en place une société de droit allemand et présenter de nouveau tout le dossier.

Nord Stream 2 "plonge" dans la mer Baltique sur la côte russe et va jusqu'à l'Allemagne. Il se compose de deux conduites d'une capacité totale de 55 milliards de mètres cubes de gaz par an. Sa construction s'est achevée le 10 septembre.

R. N.

CRISE UKRAINIENNE

Les USA cherche à convaincre l'UE que la Russie veut envahir l'Ukraine

Suite à un partage sans précédent de renseignements américains, Washington parvient à faire accroire à l'UE et à l'Otan que la Russie pourrait être sur le point d'envahir l'Ukraine, relate le Financial Times. Et ce, en dépit des nombreux démentis de Moscou. Les États-Unis ont partagé des données de renseignement avec les pays de l'UE et de l'Otan pour les convaincre que la Russie préparerait une "invasion" de l'Ukraine, rapporte le Financial Times.

Le Service russe du renseignement extérieur (SVR) avait précédemment annoncé que les États-Unis avaient déployé des efforts plus intenses en vue de s'assurer le soutien de l'Europe dans la dissuasion de Moscou. Le ministre ukrainien de la Défense Oleksiy Reznikov avait fait état d'un échange d'informations entre des services de renseignement ukrainien, américain et britannique d'après lesquelles des troupes russes se seraient concentrées près de la frontière ukrainienne. Cependant la Russie avait maintes fois déclaré qu'elle ne menaçait aucun pays et que déplacer les troupes sur son territoire relevait de son droit souverain.

Selon le Financial Times, les semaines d'engagement diplomatique soutenu des États-Unis avec les gouvernements européens, ainsi qu'un partage de renseignements normalement réservés à leurs alliés les plus proches, ont aidé à "convaincre certaines capitales auparavant sceptiques, dont Berlin, que le Kremlin pourrait bientôt envoyer ses troupes en Ukraine".

Des responsables européens de la Défense et de la Sécurité ont signalé au Financial Times que le niveau inhabituel de partage de renseignements avait été motivé par la réticence initiale de certains alliés européens.

La divulgation de détails auparavant secrets a commencé avant une réunion des ministres de l'Otan début novembre, laquelle a ensuite été dominée par des discussions sur l'Ukraine. Le débat a été réorienté sur la meilleure dissuasion possible.

"De nombreux alliés n'étaient pas convaincus que des choses sérieuses se produisaient", a déclaré une source du journal.

"Nous avons été surpris de cette lacune [du renseignement] - comment et pourquoi les États-Unis voyaient des choses que nous ne voyions pas."

Elle a ajouté qu'après l'exposé des informations lors de la réunion de l'Otan "il y a eu un grand changement en faveur de la version américaine des choses".

"Certains États européens qui n'interprétaient pas les mouvements de Poutine [de la même manière que les États-Unis] en termes d'intentions sont convaincus maintenant", a détaillé un autre responsable européen. Le Financial Times signale que Joe Biden prépare un "ensemble complet et significatif d'initiatives" pour dissuader l'agression russe.

La Maison-Blanche avait auparavant confirmé que le 7 décembre Joe Biden s'entreferait avec Vladimir Poutine et lui exprimerait sa préoccupation concernant "l'activité militaire de la Russie" à la frontière ukrainienne.

Le porte-parole du Président russe, Dmitri Peskov, a fait savoir qu'une rencontre en visioconférence était prévue pour mardi soir et qu'elle durerait autant qu'il faudrait.

La Russie a plusieurs fois démenti les accusations d'actions agressives avancées par l'Occident et l'Ukraine. Elle a fait savoir qu'elle ne menaçait personne, n'avait l'intention d'attaquer personne, et que ces déclarations étaient utilisées comme prétexte pour déployer davantage de matériels militaires de l'Otan près de sa frontière.

R. N.

Post scriptum

Par B. Chellali

La fin d'année en cours est marquée par la grande activité du gouvernement, où les problèmes vitaux viennent au premier rang des préoccupations. Témoins en cela la tenue de la Conférence nationale sur la relance industrielle et l'achèvement du processus électoral avec la mise en place des nouvelles assemblées populaires (APC-APW). Qui pourrait s'en étonner ? Ce sont des problèmes vitaux qui, en cette fin d'année et de la préparation de la nouvelle étape sont au centre des préoccupations de l'Etat. S'inscrivant dans le cadre de la démarche d'évaluation périodique des étapes franchies par la mise en application du programme politique du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune et des étapes franchies aux plans économique et social et d'adaptation continue de la stratégie de développement à la lumière des leçons tirées de l'action entreprise, des contraintes, enjeux et défis actuels et à venir, la grande activité actuelle a, d'une part, procédé à une évaluation objective et rationnelle du développement économique et social réalisé dans tous les domaines- d'autre part, donné, sous forme de synthèse et pour chacun des secteurs retenus une vision globale des perspectives de promotion économique et sociale sur le chemin de la poursuite d'un développement global en vue de la réalisation d'une société moderne authentique, libérée de toute forme de sous-développement et à même de garantir la promotion du citoyen et son épanouisse-

Silence, on travaille !

ment. L'ordre du jour de la nouvelle étape a été annoncé samedi par le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune à l'ouverture de la Conférence nationale sur la relance industrielle soulignant qu' " après le parachèvement de l'édifice constitutionnel et institutionnel, 2022 sera exclusivement consacrée à l'économie, et " là nous verrons, a-t-il dit, qui des responsables suivront notre démarche et ceux qui l'entravent ".

Ainsi s'apprête-t-on à tous les niveaux à lancer les bases d'une stratégie de relance post-crise, basée sur l'industrialisation.

Une économie autonome. Telle est la finalité de la relance industrielle soutenue par le président Abdelmadjid Tebboune, en particulier, afin que l'économie nationale soit autonome et plus solide. Pour y parvenir, il s'agit de relever ce défi avec la mise en place d'une politique industrielle pertinente capable de produire localement tout ce que les Algériens ont besoin au quotidien et renforcer la compétitivité de l'économie nationale sur le marché régional et mondial. En fait, l'économie nationale a besoin d'importants chantiers de " reconstruction " qui mobilisent bien des bras, des énergies et des sacrifices afin que l'Algérie échappe à la mondialisation. Elle doit gouverner sa propre économie par la raison et la volonté politique. D'où l'insistance du président Abdelmadjid Tebboune, de repenser la stratégie économique et par conséquent la relance industrielle, dans un sens plus dynamique, c'est-à-dire un moteur crédible pour la croissance, la création de richesse et de l'em-

ploi mais aussi un moment décisif pour l'avenir du pays, dans un monde où les modèles de croissance et les sources de compétitivité connaissent des changements considérables. Les économies émergentes, qui deviennent des acteurs-clés de l'économie mondiale, modifient la structure des chaînes de valeurs et accélèrent les profondes mutations à l'œuvre dans l'équilibre des forces économiques, en sont un exemple.

La nouvelle étape économique qu'amorce le pays est riche de perspectives et source de défis. Le succès futur doit reposer sur un modèle de croissance forte, diversifié et durable, dans lequel l'industrie est appelée à jouer un rôle-clé en tant que source principale de création d'emplois, d'investissement, d'innovation et de capital humain. Les objectifs en matière de croissance et d'emploi doivent en conséquence être centrés sur l'industrie et l'innovation.

L'Algérie a plus que jamais besoin que son économie réelle soit le moteur de la reprise grâce à une base industrielle forte, renouvelée et modernisée. La relance industrielle a de fait besoin que davantage d'entreprises compétitives du secteur public et privé puissent se positionner dans un plus grand nombre de secteur pour que la diversification de l'économie nationale soit effective. Il appartient donc aux investisseurs d'innover et de jouer un rôle décisif dans cette phase de transition. A ce sujet, l'Etat s'est dit faire face à ses responsabilités en adoptant les mesures nécessaires pour renforcer les entreprises et le climat des

affaires dans lequel elles opèrent. Au delà des orientations du chef de l'Etat dans son allocution d'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur la relance industrielle, il s'agit de relever ces défis, en œuvrant sur plusieurs fronts.

Mais selon certains économistes cela exige de promouvoir des réformes structurelles, en adoptant une réglementation favorable à la compétitivité et en mettant en œuvre une politique industrielle à même de renforcer les tissus industriels et de résorber les principaux déséquilibres. Tel est l'esprit qui anime la feuille de route économique de 2022 décidée par le chef de l'Etat qui doit permettre de jeter les bases d'un nouveau modèle de croissance fondé sur la diversification, la compétitivité de la production et des investissements, équilibrant et complétant une industrie plus forte au service de la croissance et de la relance économique.

Au regard des interventions et des positions exprimées au cours des débats à la Conférence nationale sur la relance industrielle, les principaux piliers de la nouvelle politique industrielle ont été clairement axés sur le renforcement de la compétitivité par la promotion d'un cadre favorable aux investissements dans l'innovation, la création de meilleures conditions pour le marché intérieur et aussi vers l'exportation, la mobilisation des ressources financières publiques et privées et, enfin l'encouragement des investissements dans le capital humain et les compétences.

B. C.